

Département de Meurthe-et-Moselle (54)

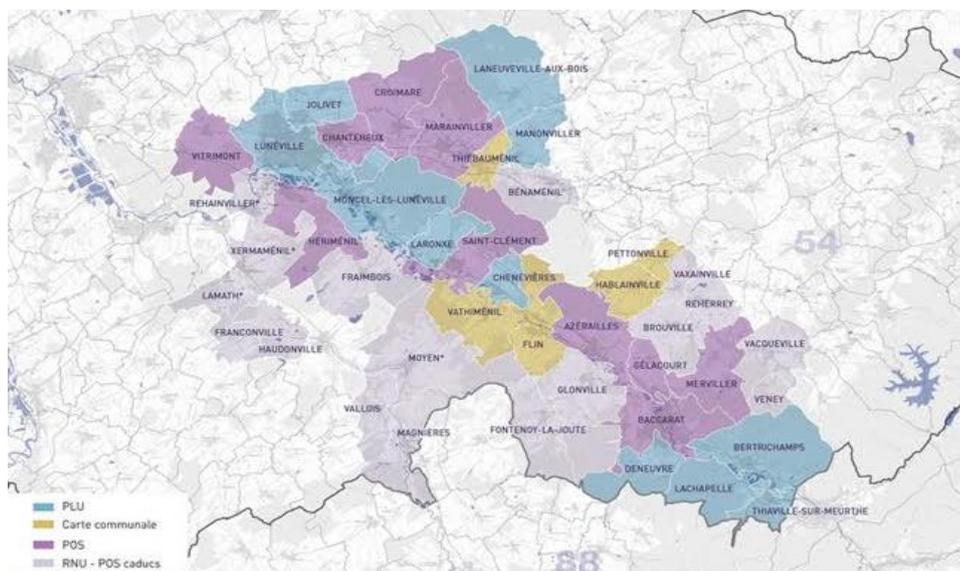
COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

AU RAPPORT D'ENQUETE DU 18 MARS 2020

- ❑ Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H).
- ❑ Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques sur les communes de : *Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Chenevières, Flin, Moyen et Vitrimont.*
- ❑ Abrogation des cartes communales de : *Flin, Hablainville, Pettonville, Thiébauménil et Vathiménil.*



Ordonnances N° E190000128/54 du 13/11/2019 et modificative du 03/12/2019
de Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy.

Durée de l'enquête : 32 jours, du 22 Janvier au 22 Février 2020

La commission d'enquête :

- M. Paul BESSEYRIAS, Président,
- M. Jacques BORDAT, Mme Natacha COLLIN, M. Jean Patrick ERARD et Mme Suzanne GERARD, membres.

Comme suite au courrier du 24 Avril 2020 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif, relatif au rapport d'enquête publique unique remis le mercredi 18 Mars dernier concernant :

- ✚ le plan local d'urbanisme intercommunal, valant programme local de l'habitat de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat,
- ✚ l'abrogation des cartes communales de Flin, Hablainville, Pettonville, Thiébauménil et Vathiménil et
- ✚ les projets des périmètres délimités des abords des monuments historiques des communes de Baccarat, Bertrichamps, Deneuvre, Chenevières, Flin, Moyen et Vitrimont,

La commission d'enquête complète le rapport :

1.3. Composition du dossier d'enquête publique unique

DOSSIER COMPLET :

- **NOTE DE PRESENTATION ET PIECES ADMINISTRATIVES :**
 - 01 Note de présentation,
 - 02 Délibérations afférentes de la CCTLB sur le projet de PLUIH,
 - 03 Délibérations des 43 communes sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
 - 04 Ordonnances du Tribunal Administratif,
 - 05 Arrêté n°A036-2019 du Président de la CCTLB,
 - 06 Mesures de publicités (annonces légales),
 - 07a Avis des personnes publiques associées,
 - 07b Avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale,
 - 07c Réponse de la CCTLB à l'avis de la MRAE,
 - 07d Avis de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers),
 - 07e Avis du CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement),
 - 08 Avis des organismes consultés,
 - 09 Avis des communes de la CCTLB,
 - 10 Liste des sigles,
 - 11 Liste des zones.
- **LE DOSSIER DE PLUI-H :** (volet 1)
 - 01 Rapport de présentation (1512 pages avec ses annexes),
 - 02 Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (38 pages),
 - 03 Le règlement (432 pages, 81 plans),
 - 04 Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (163 pages),
 - 05 Le Programme d'Orientations et d'Actions (58 pages),
 - 06 Les annexes (878 pages ou plans),
 - 07 Secteurs de Tailles et des Capacités d'Accueil Limitées (31 pages),
 - 08 Le Bilan de Concertation (197 pages).
- **LE DOSSIER D'ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DE FLIN, HABLAINVILLE, PETTONVILLE, THIEBAUMENIL ET VATHIMENIL**
 - la délibération prescrivant l'abrogation des cinq cartes communales en vigueur,
 - la notice d'abrogation des cartes communales.
- **LES PROJETS DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES DE BACCARAT, BERTRICHAMPS, DENEUVRE, CHENEVIÈRES, FLIN, MOYEN ET VITRIMONT :**
 - 01 Note de présentation de l'UDAP 54,

- 02 Dossiers des communes concernées (02a Baccarat-Deneuvre (Notice et plan), 02b Bertrichamps (Notice et plan), 02c Chenevières (Notice et plan), 02d = Flin (Notice et plan), 02e = Moyen (Notice et plan), 02f = Vitrimont (Notice et plan),
- 03 Délibération de la CCTLB,
- 04 Délibérations des 7 communes concernées.

• **LES PORTERS A CONNAISSANCE DE L'ETAT**

LE DOSSIER ALLEGE :

PLUi-H :

- Pièces administratives,
- Rapport de présentation,
- PADD,
- Règlement :
 - ⇒ Règlement écrit.
- Règlement écrit annexes :
 - ⇒ Règlement écrit annexe 03 patrimoine protégé (*uniquement extrait de la commune concernée*),
 - ⇒ Règlement graphique au 1/2000^{ème} de la commune,
 - ⇒ Règlement graphique au 1/5000^{ème} de la commune,
- Orientations aménagement (*uniquement extrait des OAP sectorielles de la commune concernée*),
- Annexes graphiques au 1/5000^{ème} concernant la commune,
- STECAL,
- Bilan de concertation.

Les communes concernées par l'abrogation des cartes communales (Flin, Hablainville, Pettonville, Thiébauménil et Vathiménil) disposent du dossier concerné en intégralité.

Les communes concernées par les projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques (Baccarat, Bertrichamps, Chenevières, Deneuvre, Flin, Moyen et Vitrimont) disposent du dossier en intégralité.

Fait le 30 Avril 2020,

La commission d'enquête :

M. Paul BESSEYRIAS

Président



M. Jacques BORDAT

Membre



Mme Natacha COLLIN

Membre



M. Jean Patrick ERARD

Membre



Mme Suzanne GERARD

Membre

